

J'AI DIX ANS



LES RENCONTRES
DU BASSIN MINIER
PATRIMOINE MONDIAL

30.06.2022 – ARENBERG CREATIVE MINE, WALLERS

LES ACTES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



Célébrons la
Convention du
PATRIMOINE
MONDIAL





ACCUEIL

J'AI DIX ANS



Préfecture
des Hauts-de-France
pour l'animation,
la science et le culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur le Liste des
patrimoine mondial en 2012

PREFET
DE LA REGION
HAUTS-DE-FRANCE

Région
Hauts-de-France

Nord

62 Pas-de-Calais
N°1 Département



mission
bassin minier
NORD - PAS DE CALAIS

Aymeric ROBIN

Président de l'agglomération de la Porte du Hainaut

Mesdames et Messieurs,

Laissez-moi vous dire le plaisir qui est le mien d'accueillir sur le site d'Arenberg Creative Mine cette 4e édition des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial.

Arenberg Creative Mine est un site innovant. Il a été inauguré en septembre 2015 par le réalisateur Costa-Gavras et son épouse la productrice Michèle Ray-Gavras. Cet ancien site minier, que certains d'entre vous découvrent peut-être, est un véritable emblème du Bassin minier Patrimoine mondial de l'Unesco. Il a fait l'objet d'une importante reconversion portée par la Porte du Hainaut et aidée par des financements très importants, pour devenir un pôle d'excellence en images et médias numériques.

Plus de 21 millions d'euros ont été investis, dont 4,5 au titre des équipements audiovisuels, pour lui assurer cette destination autour de la promotion de l'image et du numérique. Le Laboratoire DeVisu de l'Université de Valenciennes y accueille des étudiants et, grâce à ces équipements très complets, les cinéastes peuvent aujourd'hui venir y réaliser leurs films intégralement. Récemment, y ont été tournées les séries « Germinal » et « Les Petits meurtres d'Agatha Christie ». Le site accueille également depuis plusieurs années une résidence de scénaristes dans le cadre du festival CinéComedies. Enfin, les entreprises et les agences spécialisées peuvent y organiser leurs événements professionnels et grand public. Depuis 2018, Arenberg Creative Mine poursuit son évolution en développant l'accueil d'entreprises et en assurant la valorisation du parcours patrimonial.

Nous sommes rassemblés ici aujourd'hui autour du 10e anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco. À ce titre le site d'Arenberg, avec ses chevalements, derniers témoins du machinisme industriel du siècle dernier, est un atout majeur et un moteur de la démarche de résilience de notre territoire. Finalement, c'est l'entrée de la petite histoire dans la grande qui est aujourd'hui à notre charge, notre héritage. L'héritage d'une ambition, celle de faire en sorte que nos paysages, nos cathédrales industrielles, nos cités minières, aient la même valeur aux yeux du monde que les pyramides d'Égypte. Certains diront : et ça change tout ! Ambition, fierté, résilience, trois mots qui consacrent notre histoire collective.

Ce site accueillera les 13 et 14 octobre prochains un autre événement : le colloque international « Conversion et résilience du Bassin minier du Nord-Pas de Calais et des bassins miniers dans le monde », organisé par l'Institut fédératif de recherche sur le renouveau des territoires.

Vous l'avez donc compris, ce lieu si singulier est un formidable outil au service de l'attractivité de notre territoire, car il donne de la valeur et de la visibilité à nos initiatives culturelles, sportives, économiques, éducatives et touristiques. D'ailleurs le 25 juin dernier, pour fêter ce 10e anniversaire, Youssou N'Dour est venu y donner un concert festif et rythmé qui restera assurément dans nos mémoires. Youssou N'Dour est sans conteste la figure qui a le plus contribué à promouvoir la musique africaine dans

le monde entier. Il est aussi un inlassable militant pour l'émancipation des peuples d'Afrique. Sa présence était donc toute symbolique, car le Bassin minier est une terre d'accueil et d'intégration : 200 000 travailleurs polonais, 78 000 ouvriers marocains, des Italiens, des Tchèques, des Slovaques, des Chinois, des Russes, des Belges et des Sénégalais sont venus par milliers. Ce sont eux aussi, et parfois souvent, qui ont produit l'effort national pour redresser la France. S'il est né sur les champs de bataille de l'est, le multiculturalisme français s'est construit et ancré au travail, au charbon, dans le nord de la France pacifiée, jusqu'en 1980. Les rencontres de ce jour se concentrent sur les éléments patrimoniaux : les paysages, les cités, les terrils, et c'est capital. Mais j'aurai aussi une pensée pour ce qui fait notre richesse : la diversité de nos origines, notre capacité à faire communauté, à comprendre et à aimer l'altérité.



Je vous souhaite à toutes et à tous une après-midi riche de réflexions et de promesses à l'ombre de cette cathédrale industrielle, et de garder chevillée au corps cette ambition de faire du Bassin minier une terre de projets, un modèle de mutation, et surtout un vecteur d'émancipation humaine.

Merci à vous et soyez les bienvenus.

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

J'AI DIX ANS

BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL
Toute la programmation sur jai10ans.com





LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

L'importance d'une destination nationale et internationale pour développer le tourisme dans le Douaisis

D'après l'intervention de François Guiffard, vice-président
Tourisme de Douaisis Agglo



2022 marque un triple anniversaire : les cinquante ans de la Convention du Patrimoine mondial, les dix ans de l'inscription au Patrimoine mondial, et les dix ans de l'ouverture du Louvre-Lens qui est une locomotive touristique pour les uns et les autres. Car au fond, nous vivons tous une réalité concrète : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Isolément, aucun de nos territoires ne peut prétendre être attractif. C'est parce que nous nous sommes inscrits dans la démarche collective Autour du Louvre-Lens (ALL) que nous pouvons bénéficier d'un tourisme venu d'ailleurs

Cela, au départ, n'allait pas de soi. Il a fallu le penser, le créer et le faire vivre sur le temps long. Pour cela, nous avons mis en place une plateforme collaborative, qui est un outil unique en France, voire au niveau mondial. Dans ce cadre commun, chacun de nos territoires développe une action qui lui est propre. Cela nous permet de nous nourrir mutuellement : le Douaisis apporte au Bassin minier, et réciproquement le Bassin minier apporte au Douaisis. Au final, notre singularité enrichit un projet commun. Ainsi, la véloroute conçue dans le cadre collectif de la destination ALL, est née d'un projet qui existait antérieurement dans certains territoires comme le Douaisis.

À notre niveau, l'inscription au Patrimoine mondial a permis au Douaisis de devenir attractif pour une clientèle internationale. C'est grâce à elle que nos sites ont acquis une renommée à l'étranger. Aujourd'hui, un touriste étranger peut aussi bien placer sur une carte le Bassin minier que les calanques de Marseille. L'inscription au

Patrimoine mondial a par ailleurs l'avantage de nous fédérer et de contribuer à une dynamique dont nous profitons localement.

Beaucoup reste à faire. Nous pouvons notamment aller plus loin en termes d'offre touristique, mais aussi pour rendre les habitants fiers de l'inscription et les mettre en capacité de parler du territoire aux touristes qui nous rendent visite.

L'association projet Porte Mine

D'après l'intervention de Marie Forqué, créatrice et directrice de l'association

Le projet déployé par Porte Mine a pour objectif d'entreprendre collectivement dans le Bassin minier. Il s'inscrit dans le modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour cofinancer des projets de développement socio-culturel sur une base coopérative. Il est une réponse à l'enjeu de transformer ce territoire doté d'un potentiel important grâce à l'inscription au Patrimoine mondial, au Louvre-Lens et aux initiatives portées par les habitants, mais confronté à un manque de lieux favorisant cette action collective. L'idée est de permettre aux politiques publiques de miser sur le territoire.

Après deux années de chantier, Porte Mine s'est installé en juin 2021 dans une ancienne maison d'ingénieur appartenant à la ville de Loos-en-Gohelle. Nous voulions préserver ce patrimoine qui, auparavant, était fermé aux habitants, et le décroquer pour y fabriquer du faire-ensemble. Porte Mine a été conçu comme un lieu de rencontre, d'échange et de partage, visant à créer un modèle économique éthique et porteur de culture, en incluant les habitants. Il contribue ainsi à transformer l'image que les habitants ont du territoire et parfois d'eux-mêmes. Nous y faisons de la médiation au travers d'ateliers qui sont un prétexte pour créer de la confiance,



dans une logique de coopération. Le lieu est aussi ouvert au tourisme d'affaire et aux visiteurs étrangers.

Porte Mine a également lancé une réflexion sur la décentralisation culturelle. Pour cela, nous avons fédéré un comité de pilotage qui réunit des bailleurs, des associations, des collectivités ainsi que des citoyens. Nous essayons de travailler à la création d'un tiers-lieu mobile qui permette, sur une période de six à neuf mois, de monter une programmation collective d'une à trois semaines, telle que la customisation d'une salle des fêtes. Dans une logique d'« aller vers », nous faisons du porte-à-porte pour aller à la rencontre des habitants.

Mise en œuvre d'une résidence d'artistes pour sensibiliser les habitants à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial

D'après les interventions de Laura Vansteenkiste, responsable Actions culturelles et Communication de la Ville de Drocourt, et de Sarah Perrier, chef de projet développement culturel à la Mission Bassin minier

La compagnie transdisciplinaire Les Mains Sales a mis en œuvre, avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France, le projet des Arpenteurs. Celui-ci met en scène deux personnages marionnettiques loufoques et surprenants, Kristiane et Roger, qui, après avoir bourlingué à travers le monde, arrivent dans le Bassin minier et sollicitent les habitants pour qu'ils leur fassent connaître leur territoire. Entre janvier et avril 2022, ces deux personnages ont arpenté cinq villes de l'agglomération d'Hénin-Carvin, comme autant de chapitres différents de la même histoire : Rouvroy, Oignies, Hénin-Beaumont, Dourges et Drocourt. Dans chaque ville, un collectif d'habitants complices a contribué à l'élaboration d'un scénario destiné à diffuser la rumeur de l'arrivée des deux Arpenteurs et à éveiller la curiosité de la population.



À Rouvroy, Kristiane et Roger ont rencontré Jeannette, qui est née, a vécu et vit encore dans la cité Nouméa dont elle a connu toutes les évolutions, et ont organisé une soirée de projection de diapositives retraçant l'histoire de la commune. À Hénin-Beaumont, des élèves de Première du lycée Darchicourt ont fabriqué des banderoles pour fêter l'anniversaire de l'inscription, puis ont retrouvé Kristiane et Roger en haut d'un terril où ils ont soufflé les bougies du 10e anniversaire. Au 9-9bis de Oignies, les Arpenteurs ont participé aux côtés de jeunes du quartier à la remise en état des installations endommagées par la tempête Eunice. À Dourges, guidés par les habitants, ils ont retrouvé l'autel sculpté par l'artiste polonais Jan Szczepkowski, tout en découvrant en chemin différents Biens inscrits au Patrimoine mondial situés dans la commune. À Drocourt enfin, Kristiane et Roger sont allés à la rencontre des jeunes de la cité de La Parisienne, se sont rendus dans les commerces, ont flâné au marché aux puces et sont allés saluer et écouter l'harmonie municipale.

Au gré de leurs déambulations, Kristiane et Roger devaient demander leur chemin aux habitants. De fil en aiguille, ils découvraient les dix ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et mettaient en valeur cet anniversaire. Cette approche ludique a contribué à faire comprendre aux habitants l'importance de l'inscription. La déambulation des deux personnages a également permis de créer du lien au sein de la population et entre les quartiers.







LE PAYSAGE SUPPORT DE NOUVEAUX USAGES

La Boucle Un'Escaut

D'après les interventions de Marc Dezetter, chef de projet Mobilité innovante à Valenciennes Métropole, et de Laurence Pottier, chargée de mission Développement touristique et culturel à Valenciennes Métropole



Valenciennes Métropole a réalisé en 2013 un travail d'identification de plusieurs boucles. Parmi elles, la Boucle Un'Escaut s'inscrit dans la démarche des trames vertes et bleues, qui visait à recréer un maillage de continuités douces s'appuyant sur les anciennes voies ferrées (cavaliers) des sites miniers. Ce projet de 25 boucles lancé en 2001 devait permettre de valoriser ce vaste réseau, qui offrait une opportunité pour répondre à différents enjeux tels que la préservation des ressources naturelles et paysagères, la valorisation du patrimoine et du cadre de vie, le renforcement des continuités douces.

La Boucle Un'Escaut relie Valenciennes et Condé-sur-l'Escaut. Longue d'une trentaine de kilomètres, elle emprunte l'ancien chemin de halage, offrant tantôt un paysage de berges le long de l'Escaut, tantôt un effet corridor sur la Voie verte des Gueules noires (ancien cavalier Somain-Péruwelz). Cette boucle présente plusieurs intérêts. Elle permet de relier et promouvoir différents éléments inscrits au Patrimoine mondial (cité du Mont de la Veine à Anzin, Château Desandrouin à Fresnes-sur-Escaut, étang d'affaissement minier et fosse Ledoux à Condé-sur-l'Escaut), d'encourager les déplacements doux, de compléter le réseau cyclable et de favoriser l'intermodalité. La Boucle Un'Escaut crée également une continuité entre zones urbaines et zones naturelles ou néo-naturelles.

Cette boucle a favorisé la réappropriation des lieux en permettant à ceux-ci de devenir un espace de promenade et de randonnée, le support d'une mobilité douce au quotidien et un itinéraire de découverte touristique. Différents acteurs comme l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole et Le Boulon – Centre national des arts de la rue et de l'espace public

(Vieux-Condé) œuvrent à valoriser pour répondre au développement des usages du vélo. Une appli numérique de valorisation touristique sera mise en place à la rentrée 2022. Cette dynamique s'inscrit dans la Stratégie de transition écologique 2020-2026 et dans le Schéma vélo de Valenciennes Métropole, qui souhaite également travailler la continuité de la boucle avec la Belgique.

Des aménagements sur les terrils

D'après l'intervention d'Emmanuelle Leveugle, présidente d'Eden 62

Eden 62 est l'organisme du Département du Pas-de-Calais chargé de l'environnement. Créé en 1993, il s'est d'abord consacré au littoral avant de s'impliquer fortement sur le Bassin minier à partir des années 2000-2010 et l'acquisition de certains terrils par le Département. Aujourd'hui, 15 terrils (sur 700 hectares) appartiennent à la collectivité ou ont été mis en gestion à Eden 62, parmi lesquels le terril de Pinchonvalles, le plus long d'Europe (1,7 km), ainsi que les terrils jumeaux du Pays à Part, de la taille de la pyramide de Khéops, le terril du Marais de Fouquières ou encore le terril d'Haillicourt.

Si l'inscription a imposé certaines contraintes, elle a également donné davantage de latitudes pour agir. Ainsi, la nécessité d'élaborer un plan de gestion a permis de relever le défi de protéger la biodiversité sur les terrils sans pour autant les mettre sous cloche, à travers l'aménagement de zones de quiétude mais aussi d'espaces de respiration dédiés aux habitants. Par ailleurs, chaque terril a été spécialisé sur un élément spécifique de l'histoire de la mine.

Pour mettre en œuvre ce projet, Eden 62 a travaillé avec différents partenaires comme la DRÉAL, les intercommunalités et la Mission Bassin minier, et a fait appel à la paysagiste Odile Guerrier qui a encouragé à adopter une vision plus globale fondée sur la perception des terrils par les habitants.



Cette approche a amené plusieurs changements dans les aménagements. Ainsi, plutôt que d'aménager une plateforme de petite taille et exposée au froid au sommet des terrils du Pays à Part, il a été décidé de créer un espace plus vaste en-dessous du sommet, où ont été placées des tables d'orientation et d'interprétation du paysage. Sur le terril du Téléphérique ont été installées de nouvelles passerelles créant des chemins supplémentaires et permettant de faire une boucle. Sur le terril de Pinchonvalles a été aménagé un observatoire permettant d'observer la vie au pied du terril. Au bois des Hautois, Espace Naturel Sensible du 9-9bis à Oignies, des panneaux d'information ont été placés assez bas et à l'horizontal afin de ne pas gêner le paysage. Quant au terril du Marais, il a été aménagé pour permettre l'observation des fumeroles qui s'en dégagent.

Ces aménagements ont été conçus dans le cadre d'un plan de gestion multisites qui a été une première en France, et qu'Eden 62 s'attache aujourd'hui à présenter lors de formations. Au final, l'inscription s'est révélée bénéfique pour les collectivités comme pour les habitants.



Schéma stratégique et partenarial des espaces de nature et récréatifs du Bassin minier du Nord

D'après l'intervention de Mickael Hiraux, vice-président du Département du Nord en charge du Renouveau des territoires

À l'invitation du préfet de Région, qui souhaite voir se déployer dans le Nord un équivalent de la Chaîne des Parcs pas-de-calaisienne, le conseil départemental du Nord a souhaité élaborer un schéma stratégique des espaces récréatifs et de nature destiné à mettre en valeur le patrimoine et les ressources naturelles. Le Département agissait déjà dans ce domaine à travers les Espaces Naturels Sensibles, le Schéma cyclable départemental, le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires, la Stratégie Nord Durable, le soutien aux projets des territoires en renouveau, ou encore le souhait de contribuer au volet trame verte de l'ERBM et au développement des sports de nature.

Une mission de préfiguration de ce schéma stratégique a été confiée à la Mission Bassin minier en février 2021, dont les premières orientations ont été validées en décembre 2021 par les cinq EPCI concernés et par les autres acteurs du territoire. Ce schéma intègre des lieux repérés pour leur caractère remarquable et exceptionnel, pour leur capacité à favoriser les liens entre les différents sites ou pour leur disposition à accueillir des pratiques sportives. Les ateliers de travail ont d'ores et déjà permis de retenir neuf unités opérationnelles et paysagères : la Pévèle minière et forestière, le cœur urbain entre Deûle et Scarpe, la Vallée de la Sensée, la Vallée de la Scarpe, la plaine agricole minière, l'Escaut urbain et industriel, le massif forestier et ses abords, le Pays de Condé transfrontalier, la vallée de l'Aunelle.

Le schéma stratégique est une dynamique environnementale, paysagère et humaine ambitieuse, mais aussi une démarche participative basée sur un comité technique et un comité de pilotage.







DES QUARTIERS MINIERES QUI SE TRANSFORMENT

Le projet Pecquenchanvre

D'après l'intervention de Franck Mac Farlane, responsable Recherche et Expertise à Maisons & Cités



Maisons & Cités s'est dotée d'un laboratoire de recherche appliquée afin de revisiter les façons de rénover les logements. Dans ce cadre, le projet Pecquenchanvre lancé il y a dix ans vise à expérimenter des alternatives aux matériaux classiques pétro-sourcés. Différents chantiers tests ont été réalisés.

En 2014, grâce à des fonds européens et avec une instrumentation gérée par l'Université d'Artois, Maisons & Cités a pu tester différents éco-matériaux dans une ancienne maison d'ingénieur de 360 m². De 2017 à 2019, l'entreprise a testé dans six logements miniers plusieurs matériaux (liège, laine de bois, béton de chanvre en blocs, ouate de cellulose, métisse) en fonction de leur emploi (murs, sols, plafonds). En 2018, une troisième expérimentation a été menée à Bully-les-Mines, qui a permis de comparer le béton de chanvre projeté à une isolation classique.

Ces différents essais ont amené Maisons & Cités à opter pour le béton de chanvre, en blocs ou projeté. L'enjeu à présent est de soutenir la mise en place d'une filière régionale béton de chanvre afin de réduire les coûts et de démocratiser cette solution pour la rénovation des logements sociaux du Bassin minier. Le seuil de démarrage à partir duquel les entreprises de BTP acceptent de tester une nouvelle solution est de 50 logements. Le seuil d'installation de marché, permettant d'atteindre un prix comparable aux solutions classiques, est de 1 000 logements par an, et le seuil d'attractivité territoriale de 2 000 à 3 000 logements par an.

L'entreprise est engagée dans une montée progressive du nombre de logements traités avec le béton de chanvre. Les travaux ont commencé en 2021 dans la cité Barrois de Pecquencourt avec l'accompagnement technique du CD2E. Le projet prévoit la rénovation thermique et le réagencement des volumes de 50 logements sur la première tranche. 65 autres logements seront traités sur les tranches 2 et 3, et 135 logements supplémentaires seront rénovés à Harnes, Masny, Aubry et Lallaing. Pour mener à bien ce chantier, Maisons & Cités a répondu à l'appel à projets régional FRATRI (Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle),

en partenariat avec le Cerema, le laboratoire DeVisu (Université de Valenciennes), la chaire Explorateurs de la Transition (Université catholique de Lille) et l'entreprise La Calade. Les tests réalisés dans les premiers logements rénovés ont donné d'excellents résultats, malgré une isolation moins épaisse que les 25 cm préconisés.

Pour soutenir le développement de la filière béton de chanvre, Maisons & Cités a travaillé à la création d'une Formation intégrée au travail (FIT) afin de former sur le terrain les entreprises à la mise en œuvre du béton de chanvre.

Wallers de 2012 à 2022

D'après l'intervention de Salvatore Castiglione, maire de Wallers

La salle des fêtes de Wallers-Arenberg est emblématique de la nouvelle approche du patrimoine minier. Située à trois kilomètres du bourg-centre, elle fait partie d'une série d'équipements qui ont progressivement fermé après l'arrêt de l'activité minière en 1989, en raison de leur mauvais état.

C'est à l'occasion d'une visite organisée par la Mission Bassin minier en 2011 que la municipalité a la pris conscience de l'importance de ce patrimoine et de la nécessité de le réhabiliter. Quelques temps après, la réalisation d'un reportage sur la salle des fêtes pour le JT de TF1 a permis de retrouver les héritiers de duc Auguste Louis Albéric d'Arenberg, ancien administrateur de la Compagnie d'Anzin. Le Prince d'Arenberg, touché par l'accueil reçu à cette occasion sur le territoire, a décidé d'apporter sa contribution financière aux travaux de rénovation de la salle des fêtes. Un appel à souscription a permis de compléter partiellement le budget. Enfin, l'inscription au Patrimoine mondial a ouvert les portes de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial, et abouti à la mise en place d'un comité de pilotage sous l'égide duquel le projet a pu être finalisé. La salle des fêtes rénovée a été inaugurée en juin 2016.



Le travail mené avec la Mission Bassin minier a également permis de lancer la réhabilitation du lycée d'enseignement professionnel, qui deviendra un lieu de services de proximité, et de programmer la rénovation de l'église Sainte-Barbe et de l'école situées au cœur au cœur de la

cité. La municipalité met les habitants à contribution pour imaginer ce que le quartier minier pourrait devenir demain. Dans l'optique de la rénovation de la place Casimir Périer, un stagiaire va mettre en place un jeu de type « Minecraft » qui permettra à la population d'imaginer différents types de projets.

En parallèle, des réunions ont été organisées pour sensibiliser les habitants à l'inscription. À l'occasion de la célébration du 10e anniversaire, ceux-ci seront invités à revêtir des costumes des années 1930. Un travail a également été réalisé avec les écoles, où ont été organisées des rencontres avec d'anciens mineurs.

La chaire « Acclimater les territoires post-miniers »

D'après l'intervention de Béatrice Mariolle, professeure à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL) et directrice de la chaire « Acclimater les territoires post-miniers »

Le Bassin minier est un terrain passionnant pour comprendre comment fabriquer du projet local en architecture et pour former des architectes de proximité et de terrain. À ce jour, 200 étudiants de licence et 100 étudiants de master de l'ENSAPL y ont travaillé, et trois doctorants y étudient les pratiques collaboratives en architecture et les matériaux bio-sourcés, avec des financements du ministère de la Culture, de Maisons & Cités et de la Région Hauts-de-France.

La chaire « Acclimater les territoires post-miniers » a été créée en partenariat avec un groupe d'universitaires italiens de l'Université de Florence, les Territorialistes, ainsi qu'avec la Mission Bassin minier, la DRAC, le ministère de la Culture, Maisons & Cités, SIA, l'ERBM, des acteurs locaux et des chercheurs étrangers. Nous nous sommes intéressés aux cités du 12/14 à Lens, de Nouméa à Rouvroy, de Frais-Marais à Douai, d'Arenberg à Wallers, de Bellevue et d'Orient à Harnes. Nous y travaillons en proximité avec les habitants et les associations, dans le cadre d'ateliers éducatifs et d'ateliers participatifs qui permettent d'apprendre aux étudiants qu'un projet se fait sur le terrain.

Nous avons beaucoup travaillé sur les matériaux bio-sourcés et géo-sourcés et sur la dimension ornementale. Nous avons redécouvert la beauté des matériaux utilisés dans l'architecture minière, riche en détails de décoration. Ces matériaux donnent envie de remettre les mains dans la pâte et de réinventer. La chaire a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain », pour un projet de vingt logements dans lesquels nous allons utiliser les matériaux bio-sourcés, et peut-être tester l'auto-réhabilitation accompagnée.

Lors de la Biennale d'architecture 2021 à Venise, la chaire a organisé un séminaire international auxquels ont participé une centaine de concepteurs, architectes, chercheurs et autres acteurs travaillant sur des territoires post-miniers. Suite à cet événement, nous avons mis en route un livre réunissant une vingtaine de contributions françaises et étrangères, et sommes en train de monter une association baptisée Post-Mining. Nous portons également un projet de création d'un réseau international, dans le cadre du programme européen Action COST (Coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technique).







CONCLUSION



Véronique ROGER-LACAN

Ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons cette année les dix ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et les cinquante ans de la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel : deux raisons importantes de nous retrouver, et pour vous de célébrer ce que vous accomplissez quotidiennement pour le Patrimoine mondial.

Le Bassin minier a été inscrit il y a dix ans. Vous vivez chacun quotidiennement sur ce territoire pour le faire vivre en tant que Patrimoine mondial, mais aussi pour le faire vivre en tant que lieu de vie pour vos enfants, pour vos aînés et pour vous-mêmes. Toute la question du Patrimoine mondial est justement de faire correspondre cette vie quotidienne et ce symbole que représente le Patrimoine mondial. Un bien inscrit au Patrimoine mondial a une valeur universelle exceptionnelle. Cela signifie qu'il n'est plus le bien du Bassin minier, ce n'est plus votre bien, ce n'est plus votre lieu de vie. En effet, il a été dit dans l'acte constitutif de l'Unesco et dans la Convention de 1972, qu'il était des lieux si symboliques d'une évolution de l'humanité, qu'ils appartenaient à l'humanité tout entière.

Désormais, vous êtes donc des ambassadeurs de l'Unesco et des ambassadeurs de la France dans le monde entier, parce que vous êtes les propriétaires ou



les détenteurs d'un bien inscrit au Patrimoine mondial. Mais vous êtes aussi les gardiens de cette valeur universelle exceptionnelle. L'art de concilier valeur universelle exceptionnelle et développement urbain, pour tenir compte des impératifs de vie collective des uns et des autres sur un territoire, est notre travail à tous : vous localement, et mes équipes et moi à l'Unesco. L'année dernière, Liverpool a été rayée de la liste du Patrimoine mondial parce que le Comité a estimé que les constructions modernes réalisées sur le port n'étaient pas conciliables avec l'inscription.

Nous devons faire de sorte que la doctrine du Patrimoine mondial s'adapte aux impératifs urbains, tout en imposant aux impératifs urbains et aux urbanistes fous de respecter la norme du Patrimoine mondial. Je sais que vous accomplissez ces tâches de manière remarquable, avec Mme Bertram de la Mission Bassin minier, avec Jean-François Caron, président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, et avec d'autres encore, et je vous en remercie.

Je voudrais aussi vous adresser un appel à la solidarité avec le peuple ukrainien qui voit son patrimoine dévasté et détruit. C'est inacceptable. Comme l'a dit le ministre des Affaires étrangères ukrainien sur RFI, ce que la Russie est en train de faire en Ukraine, est une atteinte à la sécurité et la paix internationales. Nous vous demandons à tous d'être mobilisés sur cette cause et de soutenir les Ukrainiens et l'Ukraine, notamment à travers la question du Patrimoine mondial. À ce titre, nous nous battons en ce moment pour que la 45e session du Comité du patrimoine mondial ne soit pas présidée par la Russie. Il n'est pas acceptable qu'un État qui détruit du patrimoine, qui assassine et viole des personnes, puisse présider un événement dont l'objectif est de célébrer l'universalisme des droits de l'Homme ainsi que la protection de la stabilité de la paix dans le monde.

Je vous remercie.



Jean-François CARON

Maire de Loos-en-Gohelle, vice-président de la Mission Bassin Minier, président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial

Mesdames et Messieurs,

Je suis pris par la solennité de ce que vient de dire Mme Roger-Lacan. Quand nous avons été inscrits, nous étions à Saint-Pétersbourg. Cette nuit-là, j'ai eu trois ministres au téléphone. À ce moment-là, vous vous dites qu'il y a quelque chose qui se passe...

Qui l'aurait imaginé ? Quand on a lancé cette aventure, il y a vingt ans, je disais aux journalistes : « On ne va pas être inscrit, mais ce n'est pas le sujet. Le sujet, c'est de relever la tête et de reprendre en mains notre territoire et notre destin. Si on est inscrit, ce sera un plus. » Puis il est arrivé un moment où, quand on voyait l'accueil que recevait notre projet, on a commencé à se dire qu'on allait peut-être être inscrit.

Dix ans plus tôt, en 1991, on avait fait un sondage sur le patrimoine minier à la sortie du Carrefour Liévin. 93 % des gens nous ont répondu qu'il fallait tout raser. À la même époque, un député du Pas-de-Calais avait dit à un journaliste de France 3 qui devait venir m'interviewer : « Arrêtez de donner la parole à Jean-François Caron, il est dangereux. Nous, nous voulons ressembler à tout le monde. » Ça veut dire que la patrimonialisation se traduit d'abord par un processus de rejet majeur. Beaucoup d'acteurs ne voulaient plus entendre parler des mines. Pourtant, la DRAC et la Région s'étaient battues. J'évoque cela pour rappeler d'où l'on part.

À titre personnel, je ressens toujours la même incrédulité : on y est arrivé ! C'est une histoire incroyable. J'ai fait récemment un vol en montgolfière au-dessus du territoire avec une journaliste, et dix ans après, l'émotion était toujours là. Ça veut dire que ce dont on parle est extrêmement fort. Et l'inscription a eu un effet cliquet : elle est structurelle et structurante pour le territoire, mais elle bouge aussi un certain nombre de curseurs dans la perception du patrimoine français. Quand je suis

devenu président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial, la première personne à m'offrir un cadeau a été le conservateur de Versailles, à moi qui avais clamé partout : « L'histoire des mineurs vaut l'histoire des rois, et ça change tout ! » Imaginez que nous n'ayons pas eu cette inscription : dans quel état serait le Bassin minier aujourd'hui ? Il manquerait quelque chose d'incroyable !

Depuis, il y a eu plein de transformations. Il y a d'abord une dimension de fierté. Qui n'a pas entendu quelqu'un du Bassin minier parler du Patrimoine mondial ? Et ça, ça a une valeur inestimable. Ce qui fait qu'on relève la tête et qu'on retrouve de l'estime de soi est un cheminement extrêmement compliqué, et l'inscription nous l'a apporté. Certains territoires dépendent des sommes considérables pour transformer leur image. Nous, on n'en a pas besoin. Quand on a été inscrit, on a eu des centaines d'articles et de dépêches dans la presse française et internationale, et ça continue. La Voix du Nord, dans le secteur Pas-de-Calais, y consacre deux pages tous les jours. Il y a aussi eu un guide Michelin des sites français du Patrimoine mondial, dont la couverture arborait un chevalement. Tout cela a contribué à transformer l'image du territoire.

Une autre chose : s'il n'y avait pas eu l'inscription "Unesco", les agglomérations auraient vécu leur vie chacune de leur côté. Or, nous avons un héritage partagé. Où en serait le collectif de ceux qui essaient de défendre l'histoire et la nécessité d'accompagner le territoire ? L'ERBM, et les moyens qui vont avec, existent parce qu'il y a la conscience d'une partie territoriale commune. Et je souligne que ce collectif n'est pas marqué par les enjeux partisans, ce qui me semble très important.

L'inscription a aussi eu des effets directs sur le tourisme. Si un jour, petit, arpentant le terril, on m'avait dit que nous aurions un jour à loger des touristes japonais... Le Louvre-Lens m'a offert une écharpe magnifique faite par une artiste japonaise, qui montre deux terrils jumeaux, et qui est très tendance au Japon. Ces effets sur le tourisme sont bien sûr à mettre aussi au crédit de l'arrivée du Louvre-Lens, avec lequel nous sommes unis à vie.





PROJETS



RÉSILIENCE

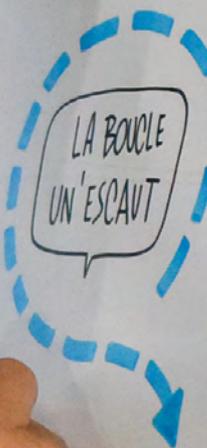
ATTRACTIONNÉ

FIERTE



BIÈRE
CHOCOLATE
SUCRE
CAHOUME

4 CHEFS



- PRÉSERVATION PAYSAGES
- VALORISATION PATRIMOINE
- MOBILITÉS DOUCES



RÉSIDENTS
MISSIONS

DES RIZIQUES

DES SURPRISES

De façon plus indirecte, l'inscription a également généré des financements. Si vous êtes élu d'un territoire qui s'effondre, c'est compliqué d'attirer les investissements. Je suis certain que nous n'aurions pas eu la même capacité à défendre et obtenir les financements de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM), ou les financements européens pour les grands sites de mémoire ou la Chaîne des Parcs, si l'on n'était pas inscrit au Patrimoine mondial. Le fait d'avoir un préfet de région sensible aux questions de Patrimoine mondial aide également dans les arbitrages financiers. L'inscription a donc aussi des effets sur notre capacité à entreprendre.

Un autre effet concerne le lien avec les questions de transition que nous vivons dans le Bassin minier depuis trente ans, notamment à Loos-en-Gohelle qui est démonstrateur national de la conduite de changement vers une ville durable. Les questions d'effondrement arrivent progressivement, et l'on ne fait que commencer à mesurer les bouleversements qui s'annoncent – sur les questions énergétiques, sur les transformations de nos modes de vie, sur les modèles agricoles, etc. Or, dans ces moments de turbulence, on a besoin d'avoir des racines et de savoir qui l'on est, de quoi l'on est dépositaire, quelle est notre richesse. Ça touche à la question de l'identité, qui est une ressource dans des moments de turbulence. Cette question, il ne faut pas la laisser à ceux qui en font commerce. Nous avons fait un travail sur notre identité dans une logique « Patrimoine mondial », c'est-à-dire ouverte au monde et non refermée sur elle-même. On ne pourra pas faire de transition si l'on demande aux gens de renier leur histoire. On ne va pas dire que l'histoire du charbon est bien ou pas bien : c'est notre histoire, elle nous fonde, donc elle est importante.

On retrouve ici la question de l'universalisme qu'évoquait Mme Roger-Lacan. Dans nos réunions, l'universalisme est attaqué par un certain nombre de pays dont les approches sont totalitaires. On doit refonder les questions d'éducation et de culture partagée mises en avant par l'Unesco il y a cinquante ans. Pour cela, je propose que l'on explore la façon dont l'apport de nos histoires est une façon de faire monde – en sachant qui l'on est, tout en restant ouvert à ces logiques d'universalisme. Et l'histoire minière concerne tout le monde : il n'y a pas un pays sans mine, et tous vont être confrontés aux questions de fermeture.

Et maintenant ? Le prochain rapport d'évaluation périodique va arriver. Cela nous oblige à regarder les endroits où ça va bien et les endroits où l'on est au milieu du gué. Il y a par exemple plusieurs sites miniers remarquables auxquels les populations n'ont pas accès, ainsi que des sites en péril qui ont un risque d'intégrité attaquée. Concernant les cités minières, il y a des exemples intéressants mais on n'est même pas au milieu du gué. Il faut être attentif à tout cela.

Aujourd'hui, j'ai un nouveau projet qui pourrait vous intéresser, dont j'ai déjà parlé avec le président de Région et avec le président du Département du Pas-de-Calais et que nous avons commencé à travailler avec la Mission Bassin minier. Il me semble que nous avons quelque



chose à dire en matière de transition des territoires issus du modèle incarné par les mines, qui est extrêmement prédateur et qui a totalement bousculé nos territoires. Pourquoi la France, s'appuyant sur l'histoire de la transformation du Bassin minier, ne serait-elle pas capable de porter à l'échelle mondiale un lieu qui proposerait du voyage apprenant, du voyage inspirant, à la rencontre des acteurs qui font la transition, dans un moment où celle-ci va se retrouver à l'agenda de tous les pays du monde ?

La transition étant avant tout une affaire de changement d'imaginaire par rapport à notre modèle de développement, le fait d'avoir d'autres types de regards sur ce qu'il est possible de faire est essentiel. De ce point de vue, nous avons des choses à dire sur l'entrée culturelle, sur l'entrée patrimoniale et sur l'entrée aménagement à très grande échelle. Les services du préfet de Région comme le ministère des Affaires étrangères nous demandent d'y réfléchir. À côté de l'Allemagne, qui s'est un peu accaparée cette question au niveau mondial, l'ingénierie de la transformation du Bassin minier pourrait faire école et devenir un support d'apprentissage. Cela se fait déjà au niveau européen, quand des délégations viennent voir comment nos sites se sont transformés. Nous avons des lieux, des typologies de transformations, des élus, des publications pour en parler, ainsi que des chercheurs,

des équipes, des techniciens pour le porter. Nous bénéficions aussi d'une image mondiale liée à l'inscription. Pourquoi ne pas en faire un projet qui nous fasse converger et qui nous ferait complètement relever la tête ? Je vous laisse rêver là-dessus.

Pour conclure, je voudrais d'abord formuler quelques remerciements. Je veux d'abord remercier les pionniers qui ont pensé que cette histoire minière pouvait être digne d'intérêt. Pas loin d'ici, il y avait Alain Leray ou Gilbert Dhénain, qui se sont battus pour ne pas laisser se dégrader cette histoire.

Je veux aussi saluer les premiers politiques qui y ont cru. Dans la semaine qui a suivi ma décision de me lancer dans cette aventure, je suis allé voir Daniel Percheron, Pierre Mauroy, Gilbert Rolos, Philippe Vasseur et Jean-Paul Delevoye, c'est-à-dire des personnages importants qui représentaient tout l'éventail politique. Ces cinq-là m'ont dit : « Tu vas en prendre plein la gueule, ça va être difficile, ça va être incompris, mais vas-y ! »

Je remercie bien sûr l'équipe de la Mission Bassin minier, que je résume en trois mots : intelligence, engagement, vision. Intelligence, car quand on voit la façon de travailler les dossiers, c'est fin, c'est bien vu, c'est extrêmement précieux. Engagement, parce que pour innover il faut s'engager, et qu'à la Mission Bassin minier on a affaire à des personnes qui y passent leurs week-ends. Vision, car il faut avoir un cap et le garder quand ça tangue. Une bonne partie de cette inscription est due à cette équipe. Je veux également citer Cathy Apourceau-Poly qui, en prenant la présidence de la Mission Bassin minier, est elle aussi devenue un « moine-soldat ».

J'aurai aussi un mot pour la vingtaine de clubs Unesco qui ont existé un peu partout dans le territoire, à l'initiative de lycées ou d'anciens mineurs.

Je voudrais ensuite remercier la Région et les nombreuses collectivités qui ont participé à l'aventure. Faire vivre une coopération entre 169 communes et obtenir des accords transcendant les couleurs politiques et les lieux géographiques a été incroyablement compliqué, mais ça a été l'un des éléments les plus marquants.

Enfin je remercie l'État, représenté ici par M. Hulton, qui dès le début a inscrit certains lieux à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. S'il ne l'avait pas fait, rien que dans ma commune, le 11/19 aurait été rasé par les Houillères.

Comme mot de la fin, je veux dire que le Bassin minier, finalement, est tout sauf fade. Quand je visite d'autres territoires en France, notamment sur les enjeux de transition, beaucoup de gens me disent : « Tu as de la chance : vous avez une identité, vous êtes constitués. Il y a de l'énergie ! » Alors certes, c'est de l'énergie parfois négative, on se castagne, on n'est pas dans des territoires à l'eau de rose. On est parfois dans la plainte, aussi. Mais on a une histoire, on est constitué, et c'est une ressource incroyable. Ça doit nous amener à regarder les choses d'une manière différente et à nous dire qu'on a plein de potentiels.

Rendez-vous dans dix ans !



Mesdames et Messieurs,

Je dois excuser le préfet Georges-François Leclerc, qui était dans le Pas-de-Calais aujourd'hui et m'a demandé de prendre la parole en son nom, ce que je fais avec beaucoup de plaisir.

Comme il est difficile de parler après Jean-François Caron ! Cela montre qu'un projet d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, c'est une aventure patrimoniale, une aventure politique et une aventure humaine.

Je suis, au nom du préfet, en tant que représentant du gouvernement, et au nom de la ministre de la Culture, particulièrement heureux de participer à cet événement qui marque les dix ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cela fait un an et demi que j'ai pris mes fonctions, et j'ai souhaité, en tant que Directeur Régional des Affaires Culturelles, m'occuper en premier lieu de ce territoire et des enjeux du Bassin minier. En effet, ce territoire, c'est une histoire. C'est une histoire qui n'a pas épargné les femmes et les hommes, au fil de l'exploitation minière, au fil des épreuves et des cicatrices du 20e siècle – je voudrais évidemment citer les guerres mondiales qui sont un fil rouge dans cette région. Au-delà de faire mémoire, et le patrimoine est avant tout un travail de mémoire matérielle, il y a ce territoire qui porte les séquelles du choc économique de la désindustrialisation.

Cela fait plus de trente ans que le Bassin minier œuvre pour se forger un futur. Les exemples que nous avons vus tout au long de l'après-midi traduisent cela en termes de développement touristique, d'attractivité, d'inventivité et d'innovation culturelle. J'y reviendrai.

Comme l'a rappelé Mme Roger-Lacan, l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco démontre qu'il y a là une valeur universelle exceptionnelle. Cette inscription résulte de l'effort collectif de tous les acteurs du territoire, et d'abord de la société civile, car une candidature "Unesco" est une démarche collégiale qui engage toute la société civile. Les échanges de cet après-midi l'ont clairement illustré.



Au nom du préfet, je voulais rappeler que l'État est particulièrement engagé dans ce territoire. Depuis trente ans, il œuvre à attirer de nouvelles entreprises, notamment récemment dans le secteur de l'automobile. Et en 2017, cinq ans après l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, l'État s'est engagé, aux côtés des dix collectivités actives, dans un partenariat unique en son genre en termes d'ampleur

géographique – 120 km et 1,2 million d'habitants – et de durée – dix ans –, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM). Je voudrais à ce sujet saluer le travail de Mélanie Delots en tant que cheffe de projet de l'ERBM. Il s'agissait de concentrer les efforts, car la République et l'engagement de l'État, c'est l'engagement partenarial de la régulation au sein des territoires afin de transformer les conditions de vie des habitants, de redonner de l'attractivité tant résidentielle qu'économique, et de transformer l'image du territoire.

La force de l'inscription, il y a dix ans, en même temps que l'arrivée du Louvre-Lens qui avait été portée au plus haut niveau de l'État, a été déterminante pour la décision de cet engagement. Sans équipements de rayonnement national et européen, il n'y aurait pas eu d'ERBM. L'État a prévu d'investir 100 millions d'euros pour réhabiliter les logements miniers les plus énergivores. Cela engage un modèle de transition qui passe par de très nombreux enjeux, et qui est questionné sur le plan académique. À ce titre, je voudrais souligner le fait que la Drac a accompagné la chaire partenariale « Acclimater les territoires post-miniers » que nous a présentée Béatrice Mariolle. L'importance de cet engagement a été réaffirmée en février 2022, à Liévin, par le président de la République, qui a demandé une accélération du rythme. À ce jour, 37 millions d'euros ont été engagés au titre des logements, et plus de 20 millions d'euros pour la rénovation des espaces publics. Je voudrais saluer le travail de mes équipes, dans les unités départementales d'architecture et du patrimoine du Nord et du Pas-de-Calais, qui œuvrent, aux côtés de la Mission Bassin minier et des experts, et en lien avec les élus et les différents EPCI, pour "tricoter" ce renouveau à maille fine.

À la croisée d'enjeux multiples, le patrimoine du Bassin minier n'a jamais été aussi vivant. Nous avons ici un patrimoine culturel évolutif : à chacun de s'emparer des potentialités qu'offre cet héritage pour faire société, faire culture, être un laboratoire de l'innovation et de l'émergence. Nous en avons vu de très nombreux exemples, en termes d'aménagement des circulations douces, de développement touristique, d'image de marque, d'activité sportive. La ministre de la Culture, avec laquelle j'étais hier, nous a demandé de lui faire remonter des expérimentations, des innovations, et quelques exemples nous ont permis d'illustrer l'action que nous conduisons.

Je voudrais souligner le fait qu'en tant que service de l'État en région, représentant le ministère de la Culture, nous avons fortement accompagné la Mission Bassin minier et le Louvre-Lens pour les festivités des dix ans, en mobilisant nos partenaires et en fléchant des projets qui associent les habitants et s'inscrivent dans un territoire et dans une démarche d'art dans toutes ses formes et toutes ses dimensions.

Le Bassin minier, c'est aussi le Louvre-Lens, un élément phare de rayonnement européen, voire international. Certaines années, plus de 20 % de ses visiteurs sont venus d'autres pays européens. Mais la force du Louvre-Lens est surtout d'être hors normes. 33 % de ses visiteurs n'étaient jamais rentrés dans un musée auparavant, et un grand nombre d'entre eux sont issus de la région. Cela confirme sa visée démocratique de partage avec ces habitants et avec les territoires. Je voudrais saluer à cet égard le travail que conduit Marie Lavandier, sa directrice.

Mais ce maillage culturel est plus dense que cela. Les engagements sont particulièrement nombreux dans le domaine du livre et de la lecture publique car c'est là que se jouent souvent les inégalités. Nous y travaillons avec le Département du Pas-de-Calais, et je l'espère



très prochainement avec le Département du Nord. Une médiathèque, c'est le premier service public de proximité. C'est un lieu où l'on apprend la démocratie, à vivre ensemble et à apprivoiser le livre et la presse. C'est à travers le travail que conduisent les conseillers livre et lecture que nous accompagnerons cet élément central dans la vie culturelle d'une commune. Je voudrais également mentionner les structures labellisées : la scène nationale Culture Commune, le centre dramatique national de Béthune, le Centre national des arts de la rue et de l'espace public à Vieux-Condé, et la scène nationale Arras-Douai, à cheval entre les deux départements. Ces structures de proximité sont des éléments d'éveil.

Ce que nous faisons, nous le faisons avec ces partenaires et avec les collectivités, dans le cadre de démarches contractuelles telles que l'ERBM et à travers des contrats locaux d'éducation artistique. J'étais à Liévin le vendredi 24 juin pour la première étape du Livrodrome, un festival littéraire itinérant lancé par le Centre National du Livre (CNL), qui va sillonner dix villes moyennes jusqu'au 22 juillet afin de donner aux adolescents le goût du livre, de l'écriture et de la lecture. Des enfants de toutes les villes du Bassin minier sont venus le vendredi et surtout le samedi pour découvrir, par le jeu, ce que sont les éditeurs, les métiers du livre et le goût de la lecture. C'était formidable. J'y vois un signal très fort des services de l'État, mais aussi des deux Départements et de la Région à travers l'Agence régionale du livre et de la lecture que nous avons remise enfin sur les rails après une période difficile.

Les structures composant ce maillage ont vocation à travailler ensemble. À cet égard, l'enjeu de la transmission auprès des plus jeunes est essentiel. Un patrimoine, c'est d'abord un patrimoine à transmettre, à valoriser, à construire avec les générations futures, et il nous revient de le léguer dans les mêmes dimensions. Je ne peux que souligner le fait que le 9-9bis de Oignies, l'un des cinq sites majeurs du Bassin minier, ait été choisi par la Mission Bern comme l'un des sites du Loto du patrimoine 2022. Il sera donc particulièrement mis en valeur à l'échelle nationale.

Les dispositifs contractuels concernent aussi l'éducation artistique et culturelle.

Nous en avons vu un exemple avec les deux personnages des Arpenteurs, qui sont le fruit d'une résidence-mission. Le sens du soutien de la DRAC est de permettre des résidences longues, au plus près des habitants et des territoires, grâce notamment au travail de Colette Dréan, conseillère en charge de la valorisation du patrimoine. Les collectivités avec lesquelles nous travaillons peuvent s'en emparer pour construire ce lien si ténu, si fragile, si humain aussi, avec les habitants. C'est comme cela que certains d'entre eux se sont retrouvés en haut d'un terril pour fêter le 10e anniversaire de l'inscription.

Le Bassin minier, c'est aussi un patrimoine vivant par sa capacité à questionner et à enrichir les pratiques des professionnels. Quand le Mont Saint-Michel, le château de Versailles et le Val de Loire, eux aussi inscrits au Patrimoine mondial, rencontrent les techniciens et les acteurs engagés du Bassin minier, il y a un choc des cultures. Cette friction fait sens. La richesse et la singularité de ces paysages nous engagent, en tant que patrimoine évolutif et vivant, à renouveler en permanence notre approche nécessairement partagée et collégiale. Le Bassin minier offre un exemple de résilience de tout un territoire, comme un laboratoire de recherche, de prospective, d'innovation et de création. L'exemple de la chaire partenariale, que j'ai déjà mentionnée, nous le montre.

Je voudrais souligner ce point de l'innovation, car la Drac a historiquement toujours été très engagée auprès des habitants les plus fragiles. Nous le faisons dans le cadre des contrats de l'État, de l'ERBM et du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache. Cela signifie identifier les richesses et les potentiels d'innovation de la société civile : c'est comme cela qu'avait commencé la décentralisation culturelle. Aujourd'hui, après la crise, il nous faut réinventer un nouveau modèle. Certains modèles qui nous ont été présentés ici témoignent d'un nouveau rapport de l'État qui n'est plus descendant, mais qui engage au contraire à une plus grande collégialité, un plus large échange.

Comme vous l'avez rappelé, le Bassin minier suscite l'intérêt et questionne à l'extérieur. Il attire de plus en plus de visiteurs.





Dans cette optique, la professionnalisation des métiers de la valorisation du patrimoine est un enjeu majeur. Je pense qu'il faut encourager et développer cette dynamique au sein du Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, dont plusieurs collectivités sont parties prenantes. Les deux grands moteurs de cette nouvelle attractivité que sont l'inscription au Patrimoine mondial et le Louvre-Lens sont un défi du changement d'image, d'un rayonnement dans la durée, marqué du sceau de la qualité, mais qui doit s'inscrire dans de nouveaux modèles à la fois culturels, environnementaux et sociaux.

L'État et la Mission Bassin minier sont co-gestionnaires de l'inscription. Ils sont donc responsables, pour l'avenir, de la qualité des Biens protégés, et je voudrais saluer tout le travail d'identification, de repérage et de protection qui a été engagé après l'inscription, et qui mobilise l'ensemble des équipes dans un travail souvent partenarial et régulier.

Accompagner les gestionnaires et les collectivités relève de notre responsabilité, en tant que DRAC. Mais la réussite de ce pari nécessite, pour chaque projet, une approche globale, urbanistique, pensée et intégrée, dans toutes ses composantes – la technique, le matériau, l'économie, l'environnement, la société. C'est le rôle de nos architectes des Bâtiments de

France, dans les unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) qui travaillent avec les autres services de l'État engagés en relation avec la mission ERBM et la préfecture de Région. Cela implique de collaborer. Cela implique d'être partenaire. Cela implique de s'écouter. Cela implique aussi d'avoir des temps d'échange qui, je le sais, se sont effilochés et ont été moins présents au cours des dernières années.

Faire vivre ces instances de gouvernance signifie relancer les comités locaux du Patrimoine mondial. Le préfet m'a également demandé de vous informer que la Conférence des Territoires, dont la dernière session remonte à 2018, se tiendra dans les prochains mois, aux côtés du président de Région. Elle nous permettra de définir la feuille de route des années à venir et de répondre à la demande de l'Unesco de lancer, à partir du mois de septembre, le troisième cycle d'évaluation des biens inscrits pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

Dans mes fonctions de Directeur Régional des Affaires culturelles, et en lien avec la cheffe de projet et l'ERBM, je veux également dire que je souhaite, en complément de cette relance, organiser un temps d'échange pour porter une ambition culturelle mieux croisée, mieux partagée. Nous n'y échapperons pas car le contexte sera plus exigeant sur le plan budgétaire. Cela implique pour la DRAC de jouer un rôle de coordination, de régulation et d'écoute. Je souhaite donc, au premier trimestre 2023, réunir l'ensemble des acteurs culturels, aux côtés des acteurs phares dans chacun des EPCI, pour construire parallèlement, au-delà des frontières départementales, une vraie dynamique culturelle, tant dans le spectacle que dans les enjeux patrimoniaux et dans la politique à l'intention des territoires les plus fragiles et des jeunes générations. Les Départements, à travers les bibliothèques départementales de prêt, ont un rôle à jouer comme relais et comme éléments de professionnalisation. Lorsque j'étais au Livrodrome, j'ai vu ces enfants émerveillés par toute l'offre qui leur était proposée. Cela donne confiance en l'avenir. Et cet avenir, nous le construisons ensemble.

Je vous remercie.





Pour le dixième anniversaire...



Un atelier de design culinaire pour concevoir des pâtisseries évoquant le territoire

D'après les interventions de Marion Chatel-Chaix, designer culinaire, et des pâtisseries Arnaud Hianne (Au grès des sens – Rosult), Jérôme Prévost (Maison Prévost – Douai), Christophe Tahier (Autour du Chocolat – Valenciennes) et Olivier Véroone (Le Kursaal – Saint Amand)

La mission ALL-Autour du Louvre Lens a initié en 2019 une démarche visant à créer de nouvelles expériences culinaires en lien avec la destination.

Pour célébrer les dix ans de l'inscription au Patrimoine mondial, elle a sollicité la designer culinaire Marion Chatel-Chaix et quatre chefs et pâtisseries afin de concevoir des gâteaux rendant hommage au Bassin minier. Ce travail avait pour objectif de créer des produits racontant le territoire.

Durant plusieurs semaines, le groupe s'est retrouvé lors d'ateliers afin de réfléchir à la façon dont le territoire stimulait les cinq sens. Il a canalisé ses sensations sur l'imaginaire porté par la brique, qui permettait à chacun d'exprimer son savoir-faire et ses goûts à travers différentes nuances de textures, de couleurs et de saveurs :

- Pour Arnaud Hianne, une tarte au sucre à base de biscuit imbibé de chicorée, avec insert confiture de lait, mousse tarte au sucre, finition glaçage Dulce et flocage brique.
- Pour Jérôme Prévost, un sponge cake avec crème de camomille et fraises, finition tuile à la bière.
- Pour Christophe Tahier, une tarte au sucre, chicorée et chocolat, finition glaçage et flocage cacao.
- Pour Olivier Véroone, un biscuit à la féculé de pomme de terre, compotée de cerises, ganache chocolat au lait, décoction à la chicorée, insert caramel, finition glaçage chocolat noir et cacao.

Ces pâtisseries sont commercialisées dans leurs établissements respectifs.



“ Faire de Chabaud-Latour – Amaury le 6^e site du Bassin minier Patrimoine mondial ! ”

“ Que ce territoire exceptionnel ne perde rien de ses caractéristiques paysagères et humaines mais avec une situation sanitaire et sociale bien meilleure ”

“ Le plein emploi pour des habitants en bonne santé sur un territoire où il est facile de se déplacer ”

“ Une inscription pleinement assumée et valorisée pour les élus du territoire ”

“ Être un modèle de transition écologique et énergétique ”

“ Que le Bassin minier soit cité lorsque l'on parle des icônes du patrimoine mondial ”

“ Poursuivre la reconversion du 9-9bis en y installant un espace de détente et de restauration ! ”

“ Et que ça continue... ”

“ Faire un ascenseur panoramique à Arenberg ”

“ Que la destination Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais soit proposée chez les tours opérateurs du monde entier ”

“ Je rêve que l'on construise dans nos campagnes françaises aussi bien et beau que dans le Bassin minier. Merci et bravo à la Mission Bassin Minier, encore un super moment ”

“ Continuer à faire (re)découvrir ce territoire du Bassin minier aux habitants, qui en sont les meilleurs ambassadeurs. Redonner la fierté d'être « d'ici » ”

“ Qu'Arenberg soit ouvert aux visiteurs et touristes tous les jours avec des animations. Qu'il y ait un circuit touristique « fléché » sur les 120 km du Bassin minier (exemple: circuit vignoble) ”

“ Que le bassin minier reste comme ça : toujours beau et unique ”

“ Toujours plus de poésie et de gaieté pour préserver et construire le Bassin minier de demain ”

“ Longue vie à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Qu'il soit synonyme de fierté, de qualité du cadre de vie et de bien vivre tous ensemble ! ”

“ Réussir la transition énergétique, la rénovation des logements miniers en impliquant les habitants, les associations d'insertion et en formant la main d'œuvre des entreprises du BTP au réemploi de matériaux ”

“ Dans 10 ans ? De plus en plus d'expériences comme le Bassin minier en France mais aussi ailleurs pour que le local (au sens identité) soit la « règle » dans le monde ”



L'arbre à vœux

“ Je fais le(s) vœux que l'inscription soit source d'inspiration lors de la définition des projets de renouveau du territoire. Et encore plus de spécialités salées et sucrées aux couleurs du Bassin minier ”

“ Que l'on parle encore du Bassin minier dans dix mille ans ... ”

“ Une immense chaîne humaine à travers tout le Bassin minier ”

“ Des logements confortables et performants éco-rénovés ! ”

“ Voir les sites miniers en danger redevenir des nouveaux lieux de vie ”

“ 10 années de plus pour préserver le Patrimoine mondial de l'UNESCO, renouveler son image et redynamiser le territoire ! ”

“ Du charbon et du CO2 à l'oxygène : faire du Bassin minier une forêt pour notre avenir ”

“ Que le Bassin minier soit le terreau du joyeux monde, c'est à dire alimentation bio, habitats légers et passifs, fêtes ouvertes à tous ”

“ Que le quartier Dutemple à Valenciennes devienne un haut lieu culturel et touristique grâce à son beau chevalet ”

“ Retrouver les décors de « Germinal » à la Fosse d'Arenberg ”



x des 10 ans

“ 10 ans pour restaurer, réhabiliter et ouvrir la tour du 19 sur la base 11/19 ! 10 ans pour démultiplier les liaisons entre les habitants, les territoires, les acteurs et entre les cœurs par l'aménagement et la culture ! Un plan de gestion multisites pour les 5 grands sites ”

“ Le Bassin minier sur le toit du monde dans 10 ans ! Devenir résolument une terre de destination et rendre les gens heureux ”

“ Faire du Bassin Minier un « Bassin chanvrier » ”

“ Que chaque habitant, de façon individuelle et collective, soit fier de vivre dans le Bassin minier et en soit ambassadeur, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire ”

“ Je souhaite que le Bassin minier soit au programme d'une émission « échappées belles » (France 5) ”

“ Inclure le site minier d'Hergnies dans votre prochaine boucle au circuit découverte du pays minier ”

“ Aller au restaurant sur le site du 9-9bis ”

“ Pour un Bassin minier ouvert, éclairant, attirant !! ”







Photo de couverture :

© *Guillaume Theys Mission Bassin Minier*

Photos :

© *Guillaume Theys Mission Bassin Minier*

Direction de la publication :

Cathy Apourceau-Poly, *présidente*

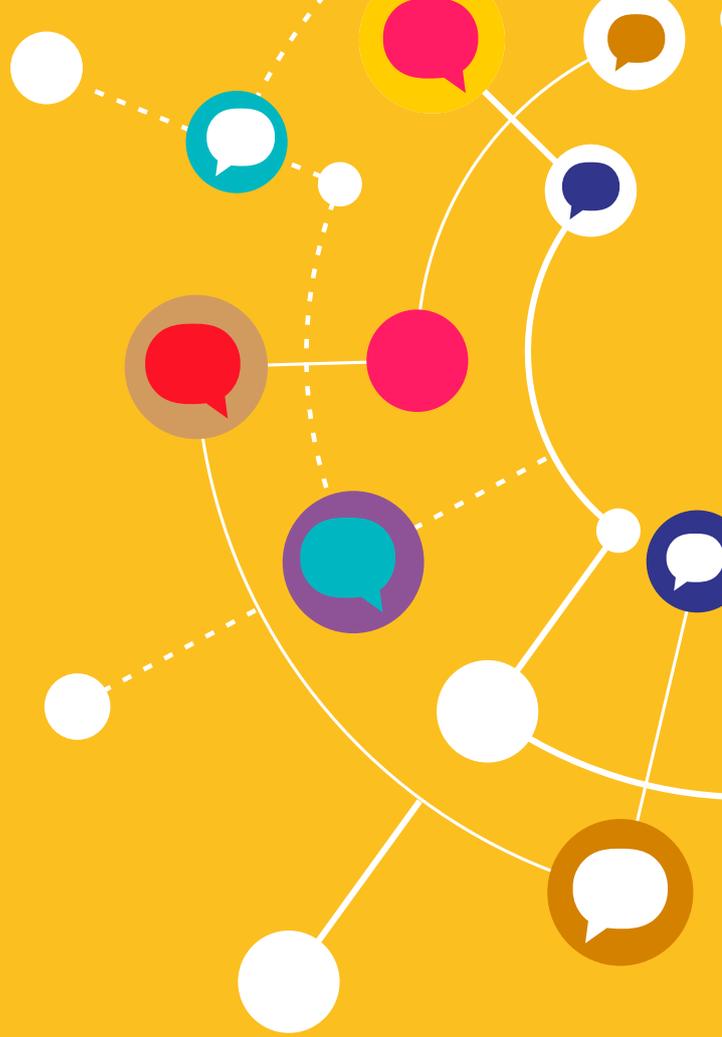
Catherine Bertram, *directrice*

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Conception : Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

© Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais
octobre 2022

J'AI DIX ANS



Avec le soutien du Ministère
de la culture et de la communication
Direction régionale des affaires
culturelles des Hauts-de-France

